

salut les Seniors

Bulletin trimestriel du Conseil des Seniors du 10^e

N°6-NOVEMBRE 2018

LA CATHÉDRALE ORTHODOXE

Visite de la cathédrale orthodoxe russe de la Sainte-Trinité en mai. Les 5 clochers à bulbe, recouverts d'or mat, sont du plus bel effet ; la vue depuis la rive droite, est saisissante. Les bulbes prennent si bien la lumière, et changent de couleur suivant l'heure ou la météo (elle est sur l'ancien site de Météo-France).

Jean-Michel Wilmotte en est l'architecte. Elle fut consacrée en décembre 2016. Nous avons été surpris, en entrant, par son aspect dépouillé, la décoration intérieure n'étant pas encore achevée. Elle sera riche de fresques, mosaïques, icônes qui recouvriront entièrement les murs.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Sybille FASSO, Adjointe à la Maire
Déléguée aux Affaires Sociales, aux Seniors,
à la Mémoire et au Monde Combattant

sybille.fasso@paris.fr • 01.53.72.10.54

Demandez à recevoir le bulletin par courrier

Mairie ^{10^e}
www.mairie10.paris.fr

Sommaire

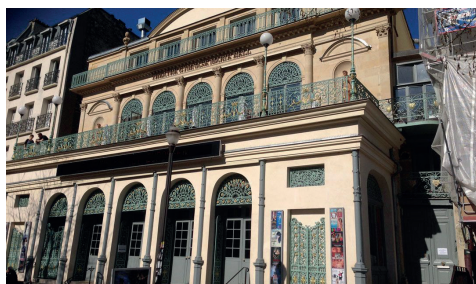
Le spectacle du Gymnase	p 2
L'édito de Sybille.....	p 3
FLASH INFO	p 4
Informations du Conseil des Seniors....	p 5
À vos agendas.....	p 6
Des adresses utiles	p 7
Libérez nos trottoirs.....	p 8

Le spectacle du Gymnase

Nous avons assisté à une petite pièce de boulevard légère et distrayante, sans prétention, intitulée « Ma femme me trompe, mais je me soigne » en juin dernier. Ce spectacle avait lieu dans la salle du « petit Gymnase », l'une des trois scènes qui constituent le théâtre « Gymnase Marie-Bell ».

Ce théâtre est inscrit aux Monuments Historiques depuis février 1994. Il comprend une salle de 800 places et 2 petites. Inauguré le 23 décembre 1820 (il y a près de 2 siècles), on y a joué des pièces « édifiantes » jusqu'en 1844, puis des pièces plus en vogue où l'on passait à des « situations compromettantes, des effronteries calculées », correspondant aux pièces dites « de boulevard » que nous connaissons.

De grands noms comme George Sand, Octave Feuillet, Dumas Père et fils... s'y sont produits alors. Plus tard, ce fut le tour de Pagnol, Guitry, Cocteau, Genêt... avant la Guerre de 39. Marie Bell en prit la direction de 1962 jusqu'à 1985 (date de sa mort). Remarquez les magnifiques ferronneries de la façade. Par ailleurs, le Conseil des Seniors vient de signer une convention avec le théâtre de l'Archipel : nous pourrions y assister à des spectacles pour un prix modique. Nous reviendrons sur le sujet dans un prochain numéro.



L'ÉDITO DE SYBILLE

11 novembre : c'est l'Armistice !

Il y a un siècle, en 1918, la guerre n'en finissait pas. La guerre de 14-18 s'est illustrée par sa barbarie : elle est responsable de 8 millions de morts et autant de blessés ou d'invalides. En 1917, des milliers de poilus refusèrent l'offensive de trop. C'étaient des braves pas des lâches.

Cela s'est passé sur tous les fronts. En France en 1916, en Russie en 1917, les soldats refusèrent de monter au front. En 1918 ce sera au tour des soldats allemands.

La Première Guerre mondiale pouvait évidemment être évitée, car elle n'était que le choc des empires vieillissants voulant survivre en étouffant par la guerre les revendications d'indépendance. Si la Première Guerre mondiale avait été évitée, la Seconde n'aurait jamais eu lieu.

Dans son discours à la jeunesse Jean Jaurès disait « Apaisement des préjugés et des haines, désarmement simultané, union des hommes dans le travail et dans la lumière : ce sera, jeunes gens, le plus haut effort et la plus haute gloire de la génération qui se lève ».

Il avait raison et ils l'ont tué parce qu'il s'opposait à cette guerre que l'on voyait venir. Le 11 novembre est le moment de dire « plus jamais ça » et de répéter que nous devons construire une Europe politique égalitaire et respectueuse de tous les citoyens, de toutes les nations.

FLASH INFO

de la commission vie quotidienne



Accompagnements seniors: le 10^e arrondissement a été choisi pour tester un dispositif d'accompagnement des seniors. Cet été, la Mairie de Paris a lancé un appel à projet pour créer en 2019 un service d'accompagnement des seniors. Ce dispositif est testé sur les 10^e et 12^e arrondissements jusqu'en décembre 2018.

Il s'est installé cet été, animé par des référents de la DASES aidés de jeunes en service civique et le bilan est positif.* Ce service gratuit permettra de fournir à des résidents de plus de 65 ans, en capacité de se déplacer seul, un accompagnement physique dans leurs démarches et déplacements quotidiens afin de prévenir et de lutter contre l'isolement. Ce sont des déplacements dans Paris, à pied ou en transports en commun pour des rendez-vous médicaux ou administratifs, des courses sans port de charge pour l'accompagnateur, des promenades, des loisirs. Il ne s'agit pas de visites à domicile pour un moment de convivialité, mais de sortie. Pendant la période de test, le service d'accompagnement n'est pas joignable directement par les seniors. Les rendez-vous sont pris par des professionnels du secteur médico-social s'inscrivant dans le dispositif : assistantes sociales, Centre d'Action Sociale, Maison des Aînés et des Aidants, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, médecins.

Ils sont en contact avec des seniors qui souvent renoncent à sortir seuls et aimeraient un accompagnement pour se déplacer dans Paris.

Quelques exemples d'accompagnement :

- Se promener dans le quartier ou son ancien quartier après emménagement dans un foyer résidence
- Accompagner à un rendez-vous médical
- Faire des petites courses à la supérette
- Effectuer le trajet domicile-gare pour se rendre en train dans sa famille
- Papoter sur un banc et en profiter pour faire connaître les services de proximité permettant de sortir de son isolement en fonction de ses centres d'intérêts, par exemple, le Conseil des Seniors, ses nombreuses activités et sa chorale « la Récré enchantée ».

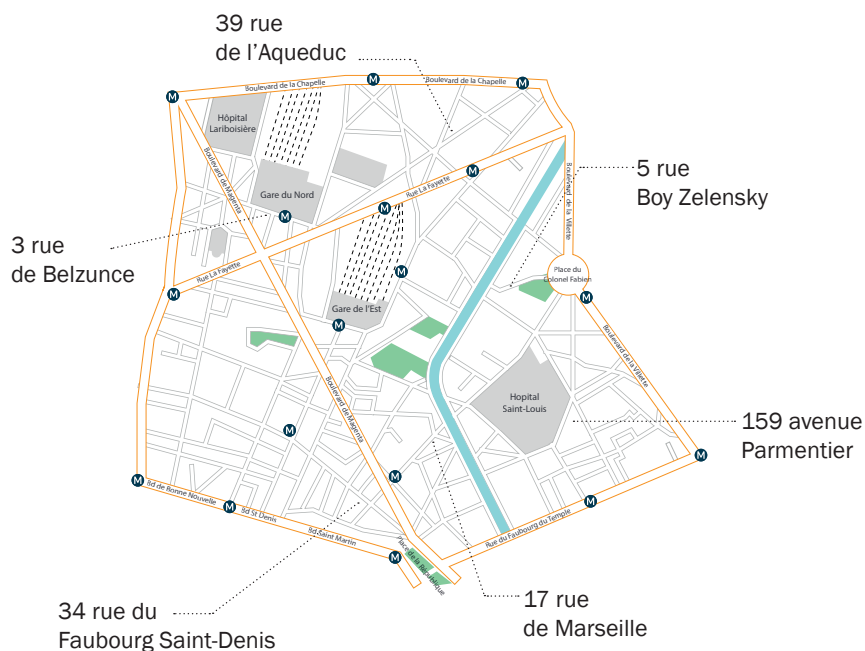
*Une réunion aura lieu en mairie pour présenter ces actions à tous, le 12 novembre à 19h



Informations du Conseil des Seniors

Pour retrouver les informations du Conseil des Seniors

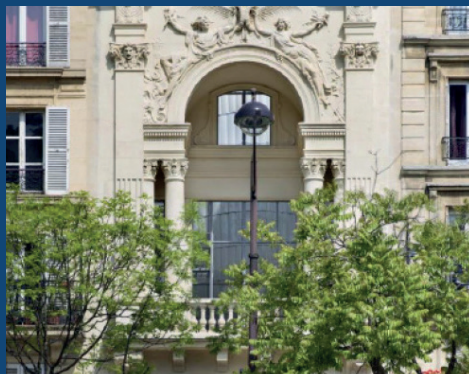
Vous avez égaré le dernier agenda, pas de panique ! Il y a un panneau d'affichage du Conseil des Seniors proche de votre domicile. Vous pouvez retrouver l'agenda de nos activités, les adresses utiles, l'interpellation du Conseil d'arrondissement du 10^e sur les préoccupations des seniors.



Merci à *Dominique, Elfie, Louis-Francis, Marie-Louise, Michel, Michelle* qui tiennent à jour les affichages.

À VOS AGENDAS

En octobre 2018 : Fondation Jérôme Seydoux – Pathé – Paris 5^e



Sur l'avenue des Gobelins, à l'emplacement d'un ancien théâtre, se dresse le nouveau siège de la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé d'une superficie de 2 200 m². Derrière la façade sculptée par Auguste Rodin vers 1869 (1), Renzo Piano a édifié une coque de cinq étages. Vous découvrirez la salle Charles Pathé, des espaces d'expositions temporaires et une galerie exposant 150 appareils cinématographiques, collection de la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé. Cette exposition permanente retrace l'histoire et l'évolution des caméras et projecteurs Pathé depuis 1896 jusqu'aux années 80...

En décembre 2018 : Musée du parfum Fragonard 3-5 square Louis Juvet, Paris 9^e



En mars 2019: Concert d'orgues à la Philharmonie de Paris, Paris 19^e

Des sorties au Théâtre l'Archipel : choix des spectacles en commission

« Culture(s) »



Pour s'inscrire à ces différentes sorties, participez aux diverses commissions ou à la chorale « la Récré enchantée » (dates des réunions sur l'agenda)

Des adresses utiles

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

23 bis rue Bichat 75010 Paris - Métro Goncourt, Bus 46, 75 - Tél : 01 53 19 26 26
casvp-s10@paris.fr du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

- **Pour compléter vos revenus** : aide versée aux titulaires de petite retraite et pour payer les cotisations à une mutuelle
- **Pour vous loger** : aide à payer son loyer, hébergement dans des résidences ou des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- **Pour améliorer votre logement** : financement en partie des travaux
- **Pour se déplacer** : une carte Pass Navigo gratuite sous condition de ressources.
- **Pour se divertir** : de nombreuses activités, certaines gratuites, d'autres accessibles moyennant une participation financière (en fonction de vos ressources) et 3 clubs Émeraude proposant diverses activités
- **Pour déjeuner** : 2 restaurants Émeraude (tarifs en fonction de vos ressources).
- **Pour bien vivre à domicile** : téléalarme, livraison de repas, pédicure, coiffure, aide à domicile (entretien, courses, repas), accompagnement pour les démarches administratives.

Maison des Aînés et des Aidants (anciennement CLIC Paris Émeraude)

Un service personnalisé et gratuit pour le maintien et l'autonomie à domicile.

126 quai de Jemmapes 75010 Paris - Bus 46 - Tél : 01 40 40 27 80
casvp-m2a@paris.fr ou *contact@m2a.mssante.fr*

Lundi de 14h à 16h - du mardi au vendredi 9h à 19h

Accueil sur rendez-vous ou par téléphone

Une équipe de professionnels informe, oriente, accompagne les personnes âgées et leur entourage. Une équipe médico-psycho-sociale à votre écoute.

Information sur les prestations, les droits, les aides, l'A.P.A.

« LIBÉREZ NOS TROTTOIRS »

Question du Conseil des Seniors en conseil d'arrondissement le 16 avril 2018 :

Le corps médical nous préconise la marche : sport basique et gratuit, particulièrement adapté aux seniors.

Le respect de l'environnement nous invite à la marche pour nos déplacements. De plus, cette activité a un aspect convivial, économique et antidépresseur car on s'expose à la lumière du jour, source de vitamine D.

Mais malheureusement, nombre de trottoirs sont encombrés, en dépit de la réglementation : bicyclettes en libre-service abandonnées çà et là et souvent vandalisées; motos ou vélos garées en dehors des zones de stationnement; poubelles d'immeubles ou de commerces sorties 24h/24 et dont le contenu est fouillé, éparpillé et pouvant provoquer des chutes, attirant rats et autres nuisibles; étals débordants de commerçants, et terrasses de bistros dépassants les normes; dépôts sauvages de particuliers ou d'entreprises; déjections canines et autres détritiques abandonnés à terre.

Mais aussi, contrevenant aux règles d'usage de la voie publique, la circulation de plus en plus fréquente sur les trottoirs :

- D'adultes en patinette ou sur des engins de toutes sortes (roue ou skate électriques)
- De livreurs à vélo
- De motocyclistes pour éviter les embouteillages.

Tous ces obstacles rendent les trajets piétons délicats pour nombre d'entre-nous. Du fait de ces incivilités il y a des difficultés à circuler pour les personnes âgées, les fauteuils roulants, les personnes aveugles ou malvoyantes, les poussettes, les sacs à roulettes etc. Et le risque de chute pour les personnes âgées augmente.

Pour le bien être de tous, nous souhaitons des trottoirs accueillants, permettant des déplacements aisés et sans danger ! Nous reconnaissons les efforts déployés depuis quelques mois et nous attendons les effets d'une meilleure coordination entre les services municipaux et ceux de la Préfecture.

Nous comptons sur la prise en compte bienveillante de notre requête pour que le 10^e soit l'arrondissement phare de Paris. Paris qui s'est engagée depuis 2017 dans la démarche « Ville Amie des Aînés ».